



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouméa, le 7 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

MESURES PRISES DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION REVENDICATIVE PRÉVUE LE 08 MAI 2024

Demain, mercredi 8 mai, une manifestation revendicative est organisée sur le secteur de l'Anse-Vata à Nouméa. Celui-ci débutera par un regroupement sur la côte Blanche à 7h00 et sera suivi d'une marche à partir de 9h00 vers la plage de l'Anse-Vata.

Le parcours de la marche est le suivant :

- départ du parking de la côte Blanche ;
- déplacement le long de la promenade Pierre Vernier en direction du rond-point de l'Eau Vive ;
- bifurcation et cheminement le long de la rue Gabriel Laroque jusqu'à la baie de l'Anse Vata ;
- cheminement le long de la baie de l'Anse Vata en direction du rond-point de l'aquarium de Nouméa pour dislocation.

Au regard de l'affluence que l'évènement est susceptible de générer, des mesures de sécurité importantes sont prises afin de garantir la sécurité de la population.

Ainsi, la consommation de boissons alcooliques ou fermentées sur la voie publique et leur transport, aux abords du secteur dit de « la côte Blanche » promenade Pierre VERNIER et aux abords du secteur de l'Anse-Vata rue Gabriel LAROQUE et Promenade Roger LAROQUE, ainsi que du secteur de la Baie des Citrons, est interdite de 4h à 20h.

De même, le transport et le port d'armes sans motif légitime ainsi que d'objets pouvant constituer une arme sont interdits sur la commune de Nouméa de 4h à 20h.

Les commerces et espaces de restauration sont invités à prendre les précautions nécessaires lors de cette manifestation.

Nous appelons l'attention de la population sur les difficultés de stationnement et de circulation sur les axes empruntés par la manifestation. La ville de Nouméa a d'ores et déjà pris des mesures d'interdiction de stationnement le 8 mai de 0h00 à 20h00 sur la Promenade Roger Laroque, portion comprise entre le carrefour de la Route de l'Aquarium- rue Michel Laubreau et Rue Gabriel Laroque. Le retour à la normale se fera sans préavis. Nous invitons les usagers habituels du débarcadère de la pointe du Ouen Toro à ne pas l'utiliser ce 8 mai en raison des difficultés de circulation.

Afin d'assurer la sécurité sur le plan d'eau de l'Anse-Vata, les activités nautiques seront interdites de 06h à 18h dans la bande des 300 mètres à partir du littoral.

Le Haut-commissaire mobilisera un important dispositif de forces de sécurité pour assurer la sécurité de la population. Aucun débordement ne sera toléré.

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,
98 844 Nouméa Cedex

Tel : (+687) 83 09 17 – Coralie WAGNER
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr